

Conseil National de Transition

canal historique

PEUPLE, PAIX, JUSTICE, PARTOUT OÙ NÉCESSITÉ FAIT LOI

Le 17 juin 2022, à l'attention de :

English translation available [here](#)

Agence France Presse	Dr. Urmie RAY	Dr. Alexandra
Reuters	Égalité et	HENRION-CAUDE
Associated Press	Réconciliation	Pierre PERRET
AGIR	L'Âge de Faire	Jean-Marie BIGARD
RIA Novosti	Silence	Eric VERHAEGHE
Sputnik	Dr. Jean-Pierre PETIT	(LCDS)
ICIJ	La Quina Columna	Philippe de VILLIERS
BLAST-Le Souffle de	Christine COTTON	Dr. Laurent
l'Info	Jean ROBIN	MUCCHIELLI
Amnesty International	Chloé FRAMMERY Me	Patricia de
BFM-TV	Fabrice DI VIZIO	SAGAZAN (VA)
LCI	Association BON	Alexis POULIN (RT
C.NEWS	SENS Léonard (Les	France)
France Télévision-	DéQodeurs)	Christian COMBAZ
France 2-France 3	Alexis COSSETTE	Eloïse BENHAMMOU
TF1	(Radio-Quebec)	Emma KRUSI
TV-LIBERTES	Silvano TROTTA Dr.	Emmanuelle
SUD-RADIO	Louis FOUCHÉ (Re-	PESENTI
France-Soir	info Covid) Conseil	Gunter PAULI
Radio Canada	Scientifique	Pr. Marc HENRY
ddbradio	Indépendant Frédéric	Dr. Christian Tal
RT-FRANCE	CHAUMONT (Jasper	SCHALLER
Gala	Mader)	Thierry CASASNOVAS
Le Point	Le Fil d'Actu	Pr. Jean-Bernard
L'Express	(Tatiana Ventôse)	FOURTILLAN
Valeurs Actuelles	Pierre JOVANOVIC	PLACE D'ARMES
Le Figaro	(quotidien.com)	Jérémie MERCIER
La Stampa	Mohamed DIALLO	Olivier MARCHAL
La Repubblica	(influencepositive)	Didier MAÏSTO
El País	Elise LUCET (Cash	(PDAtv.fr)
El Mundo	Investigations) Charles	Dr. Astrid
La Vanguardia	GAVE (Institut des	STUCKELBERGER
Bild	Libertés)	Christelle COMET
The Daily Telegraph	Dr. Jean-Jacques	(Maman Louves)
The Guardian	CREVECOEUR	Dr. Nicole et Gérard
The Times-The Sunday	Ivan RIOUFOL	DELEPINE
Times	(BlogRioufol.com)	Michel DOGNA
Le Soir	Pascal PRAUD	(Santé Bio Europe)

24 Heures
Washington Post
AGORA-TV
PROFESSION
GENDARME
Richard BOUTRY
L'Alliance
Humaine 2020
Me Carlo Alberto
BRUSA
Association Les
Alerteurs Marion
SIGAUT Idriss
ABERKANE
Me Valérie BUGAULT
Me Jean-Pierre
JOSEPH
Me Virginie DE
ARAUJO-RECCHIA
Ariane BILHERAN
Alliance Ecologiste
Indépendante
CV19.fr
Francis LALANNE
Editions LA BRUYERE
Dr Stefan LANKA
Dr Andrew KAUFMAN
Dr Thomas COWAN
Amélie PAUL (La
Vérité Brutale)

Cyril HANOUNA
Jean-Marc
MORANDINI
Morad EL HATTAB
Comité de Salut du
Peuple (AJB)
Politique-Actu.com
Boulevard Voltaire
(bvoltaire.fr)
Jean-Claude
BOURRET
Christine DEVIERS-
JONCOUR
Me David GUYON
Ramata Coulibaly
(M5 MALI)
Lydia GUIROUS
Zineb El
RHAZAOUI
Nexus
L'IMPATIENT
Pierre HILLARLD
Jim LE VEILLEUR
Truth4Freedom.net
Etienne CHOUARD
Juan BRANCO
Michel ONFRAY
Pr. Didier RAOULT
Frédéric VIDAL
(SOLARIS)

Jean-Dominique MICHEL
Charles PRATS
Dr. Michel de
LORGERIL
Dr. Benoist BLAES
(SJMG)
Dr Martin BLACHIER
Natacha POLONY
(Marianne)
Dr. Laurent
TOUBIANA Dr. Jean-
François TOUSSAINT
Sonia MABROUK
(Cnews)
KLER ECLAIRE
Amandine ROY
Père Guy GILBERT
PeterEL BASE
Dr. Philippe
GUILLEMANT
Ingrid BELFODIL
Rafik SMATI
MalikaATTAF (Vacandi)
BIO CONTACT
Abelrazak ZAHIRI
Cardinal BARBARIN
Akina SCHIRA-Le
Front Médiatique
Philippe Bobola

Madame/Monsieur,

En tant que professionnels de la presse et de l'information, il vous appartient d'informer le public, de vérifier toutes informations diffusées, et de « *rectifier de manière rapide, explicite, complète et visible toute erreur ou information publiée qui s'avère inexacte* », en particulier sur les plans scientifiques, juridiques et politiques (cf. *Charte d'éthique mondiale des journalistes de la FIJ* adoptée à Tunis le 12 juin 2019).

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint copie de la lettre adressée le 5 octobre 2021 par le Conseil National de Transition français canal historique à six ministres du gouvernement français putatif, et de la « sommation » jointe leur demandant de justifier de la preuve scientifique de l'existence du « virus » « Sars-coV2 », de ses « variants », et donc des « cas de contamination », du caractère pathogène et

contagieux de ces « virus » à supposer qu'ils existent, et de l'efficacité sanitaire des mesure liberticides dites « anti-covid » ordonnées depuis mars 2020, à défaut de quoi ces mesures constituent des crimes contre l'humanité et un génocide : <https://conseilnational.fr/sommation-d-octobre-2021/>. Cette sommation est restée sans réponse à ce jour...

Nous vous prions aussi de prendre connaissance du message envoyé aux Sénateurs en date du 9 juin 2022 à cet égard : https://conseilnational.fr/wp-content/uploads/2022/06/email_senateurs_2022_06-10.pdf

Le Conseil National de Transition (CNT) français canal historique n'est ni un parti politique, ni une secte, ni une milice. Il n'est en aucun cas complotiste, ni conspirateur.

C'est un organe de droit international public, pacifique, assisté d'une Association du même nom, dont la devise est « *PEUPLE, PAIX, JUSTICE PARTOUT OÙ NÉCESSITÉ FAIT LOI* ». En droit français et international, c'est la seule autorité publique représentant légitimement la souveraineté nationale appartenant au peuple français. Le Conseil National de Transition français canal historique, émanation du peuple lui-même, est simplement « la Voie du Peuple » vers le retour à l'État de droit, à la liberté de vivre, de respirer, de travailler et d'avoir des loisirs...

Compte tenu de la situation de grande agitation politique, sociale, sanitaire et économique de la France, nous vous suggérons de prendre connaissance des informations suivantes concernant les raisons de la création du Conseil National de Transition français, canal historique, sa nature, sa structure et son Programme :

- le 14 février 2008, la forfaiture de la loi de ratification du Traité de Lisbonne, en violation de la décision souveraine du peuple par le referendum de 2005, a rendu caduque la Constitution et la Ve République en application de l'article 16 de la Déclaration des Droits de 1789 : voir https://conseilnational.fr/wp-content/uploads/2021/12/cnt-que-dit-la-constitution_2021-0720-modif.pdf
- le 18 juin 2015 un groupe de citoyens éclairés a alors proclamé le Conseil National de Transition (CNT) français, canal historique, et l'a déclaré par lettre du 29 septembre 2015 à l'ONU, avec réitération par lettre en date du 26 août 2021 : voir <https://conseilnational.fr/documents-officiels/>
- la structure du Conseil National de Transition français canal historique est décrite dans le Dossier de Presse ci-joint : <https://conseilnational.fr/le-cnt-canal-historique-se-presente/>
- le Conseil National de Transition français canal historique a vocation à rétablir une véritable information de la population et à installer une transition politique d'environ deux à trois ans, pour restaurer l'État de droit et le pays,

conformément au Programme de la Transition, et permettre l'adoption d'une nouvelle constitution par le peuple et pour le peuple :

<https://conseilnational.fr/programme-de-la-transition/>

Donc, au nom du Peuple français, nous comptons sur votre sens de l'éthique et de la vérité et vous invitons à prendre vos responsabilités en conscience.

Veillez recevoir, Madame/Monsieur, nos salutations les meilleures.

p/o Le Conseil National de Transition (CNT) français canal historique

P.S. :

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site : <https://conseilnational.fr>

Pour toute correspondance, merci d'écrire à : contact.medias@conseilnational.fr



Conseil National de Transition (CNT) français canal historique

N° RNA W032006981 / N° SIREN 905232229

17 rue Parmentier, 03500, Saint Pourçain sur Sioule

contact.medias@conseilnational.fr

